

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars à 19h00, le conseil municipal De Guipy régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur TOUTEUAUX Christian, Maire.

Étaient présents :

ARNOUD Anne, BONNET Tristan, BRADE Jérôme, CLAIR Laura, CLAUSTRAT Francine, HADZIC Patricia, JOLY Stéphanie, TARDIVON Gilles, TOUTEAUX Christian, VIGNERON Alexis.

Absents : M BONNOT Philippe qui donne procuration à Mme Claustrat Francine.

ARNOUD Anne est désignée secrétaire de la séance.

Ordre du jour :

- délibération sur créances à admettre en non-valeur
- commissions :
 - travaux
 - liste électorale
 - communale des Impôts Directs (CCID)
 - environnement
- détermination dates et manifestations
- détermination date Assemblée Générale Guipy ne Fête
- Harmonie de Guipy
- achat aspirateur
- Questions diverses

Il est procédé à la lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal qui s'est déroulée le 20 /03/2026, puis à son approbation :

Votre pour : 10 ;

Contre ; 0

Abstention :0

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

En préambule à la réunion de travail, le maire propose d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- nomination des délégués au Centre Social de Brinon sur Beuvron
- travaux à engager
- permanence Mairie

1- délibération sur créances à admettre en non-valeur

Deux loyers de 750€ de 2024 sont impayés à la commune de Guipy. Le débiteur faisant l'objet d'une procédure collective, le recouvrement de ces loyers est compromis.

Après délibération, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'admettre en non-valeur le montant de 1500€.

2- travaux à engager

→Rue de la Trouillère :

Il est prévu la réfection de la route desservant le hameau de la Trouillère. Un premier devis a été établi en Octobre 2025 pour un montant de 11245€ HT ;

un second a été établi en Mars 2026 pour un montant de 17 548 € HT

En raison de la conjoncture actuelle, il a été décidé à l'unanimité de signer ce dernier devis et d'engager les travaux sur cet exercice.

→marquage des passages piétons (4) et stationnement bus

Un devis est en cours

→ intervention en urgence sur fuite d'eau logement de l'ancienne poste

Ces travaux ont été réalisés en raison du caractère urgent

→site internet

un projet de création d'un site internet pour la commune de Guipy est en cours. Une rencontre avec Centre France Service création de site internet « branche pro » est prévue le 1er avril 2026 pour en définir les modalités et le coût.

3-nomination des délégués au Centre Social de Brinon sur Beuvron

Titulaire : Mme CLAUSTRAT Francine

Suppléant : Mme HADZIC Patricia

4- commissions :

→Commission pour révision des listes électorales

Titulaire : BRADE Jérôme

Suppléant : ARNOUD Anne

→Commission communale des impôts locaux

Titulaire : BRADE Jérôme

Suppléant : ARNOUD Anne

→Commission des travaux

TOURTEAUCHAUX Christian

BRADE Jérôme

HADZIC Patricia

BONNET Tristan

CLAUSTRAT Francine

→Commission en environnement

TOURTEAUCHAUX Christian

BONNET Tristan

VIGNERON Alexis

CLAIR Laura

5- achat aspirateur

Le tapis d'entrée du Mille Club est difficile à nettoyer, il est lourd, très grand et nécessite d'être nettoyer avec un aspirateur performant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité l'achat d'un aspirateur au tarif d'environ 300€ pour équiper le mille club.

6- permanence de la Mairie

Il a été constaté depuis le début de l'année, le peu d'affluence de personnes lors des permanences à la mairie de Guipy tenues par les adjoints les mardi et vendredi de 18h à 19h.

Une expérimentation sera mise en place : Il est proposé de supprimer ces permanences et de les remplacer par l'affichage des numéros de téléphones des adjoints et du maire qui seront alors joignables pour toute urgence.

7- Harmonie de Corbigny

L'Harmonie de Corbigny sera présente à Guipy pour une représentation qui aura lieu le 26 avril 2026 au Mille Club. Le coût pour la commune est de 250€

8- détermination des dates de manifestations

→Brocante à venir : la date est fixée au Samedi 23 mai 2026

→fête du 14 juillet prévu le 13 juillet 2026

→concours de belote

→repas des anciens

→marché de Noël

→vœux de la municipalité

9- Association GUIPY EN FETE

Une convocation à l'Assemblée Générale de l'association Guipy en Fête fera l'objet d'un affichage à partir du 1er Avril 2026. Un délai minimum de 15 jours entre la date d'affichage et la date de convocation.

Une information sur Panneau Pocket sera diffusée.

10- questions diverses

Il a été évoqué la vitesse des voitures à l'entrée du village de Guipy par la route des Etangs de Vaux, sur la route en direction de Brinon et le caractère dangereux des sorties de cours des riverains.

Quelles solutions pour réduire la vitesse ?

L'installation de ralentisseur n'est pas retenue en raison des nuisances sonores, il est envisagé l'installation de miroir.

Plus aucune question n'étant soumise, le maire prononce la fin de la séance à 20h30.